



M. Jean François Fallacher
Directeur de la Sté Orange
111 quai du Président Roosevelt
92130 Issy les Moulineaux

AR n° 1A20810027936

Le 24 mai 2024

Monsieur,

Les personnes atteintes d'électro hyper sensibilité sont de plus en plus nombreuses sur le territoire, et sont contraintes de faire appel hélas, aux associations, devant le déni de l'Etat. Si l'ANSES avançait le chiffre de 5 % (datant de 2013 publié en 2018) cela représente plus de 3 millions d'individus. Pourtant les pays européens font état de 10 %, la Suède prend en charge les personnes atteintes en équipant leur domicile, et leur attribuant une pension pour un « handicap fonctionnel ». Bien que celui-ci soit « invisible », il impacte un nombre toujours plus croissant de personnes, des bébés faisant un AVC à la maternité en wifi, aux enfants qui tombent sur le stade de foot, sous les antennes relais. Un quart de la population française a des insomnies, ou des réveils intempestifs, parfois à heure fixe, correspondant aux mises à jour des antennes relais la nuit. Hélas, la plupart ne font pas le lien entre leurs symptômes et leur exposition. Et les médecins ne sont pas informés pour les aider dans ce désert médical.

1 Aussi nous vous demandons **sur quelle étude vous basez-vous** prouvant l'innocuité de cette technologie en installant ces ondes délétères sur tout le territoire, mettant ainsi nos vies en danger ? Des milliers d'études prouvent l'impact des ondes sur la Barrière Hémato Encéphalique, le dérèglement de l'ion calcium qui pénètre dans la cellule, l'atteinte au génome, avec des stérilités, fausses couches, malformations aussi bien chez les enfants que les animaux d'élevage, **par contre aucune étude ne prouve l'innocuité des micro ondes**. Les abeilles et les oiseaux sont également atteintes, voire certaines espèces déjà éradiquées de la planète. **C'est un véritable écocide auquel nous assistons là dans le four micro ondes géant installé sur la planète.**

Rappelons que dès les débuts du téléphone portable, et devant les premiers problèmes de santé, des scientifiques employés par les sociétés de fabrication, c'est l'un des plus grands spécialistes des rayonnements magnétiques de l'époque le Docteur George L. Carlo qui a été engagé par Motorola (société civile travaillant pour l'armée américaine) pour diriger le « Wire less Technaly Research » qu'il qualifiait lui-même de Rolls-Royce des études sur la sécurité du mobile »
Contre toute attente, avant de les communiquer à des revues scientifiques, le Docteur Carlo a rendu publics les résultats de cette toute première étude : **« les rayonnements émis par les téléphones**

portables peuvent entraîner des leucémies et des dommages irréparables de l'ADN. Ces dommages constituent la première étape vers la prolifération de tumeurs cancéreuses. »

(sciences et Vie octobre 1996 par Pierre Rossion « faut-il raccrocher le téléphone portable ? »)

Nos compagnies d'assurance ont d'ailleurs exclus de nos contrats les dommages corporels et matériels liés aux ondes électro magnétiques... et pourtant vous les installez partout ?

2 De quel droit anti-constitutionnel nous empoisonnez-vous en toute impunité ? Sur quel article de loi vous basez vous pour polluer ainsi notre environnement ?

3 La Loi Laurence Abeille du 9 février 2015, décrets d'application septembre 2016, demande à baisser le niveau d'ondes sur tout le territoire, **pourquoi ne ne la respectez-vous pas ?**

Vous vous basez sur les seuils d'émission préconisés par l'ICNIRP qui est un organisme issu des lobbies de télécommunication. Pour l'obsolète ICNIRP, seuls les effets thermiques sont pris en compte avec une exposition de 5 minutes par jour !

La tempête du 1^{er} novembre 2023 a endommagé une grande partie du réseau filaire, qui dans beaucoup d'endroits, n'est pas encore réparé à ce jour. La députée du Finistère, Mélanie Thomin, vous a d'ailleurs interpellé via l'Assemblée à ce sujet. Vous en profitez pour vendre ainsi du sans fil aux personnes qui se retrouvent isolées. Les électro hyper sensibles ont souvent un handicap reconnu et devraient être prioritaires et en y maintenant le Réseau Téléphonique Commuté, qui fonctionne même lorsque l'électricité est coupée. (Pour comparaison, à Noël, tous les foyers étaient raccordé en électricité)

4 Nous vous demandons de restaurer le réseau filaire, et de ne poser la fibre qu'exclusivement FTTH (Fiber to the home) c'est à dire que les transmissions transitent par signal lumineux et restent dans le réseau filaire, et non FTTLA (Fiber to the last Amplifier), qui fonctionne avec un amplificateur de réseau et génère un rayonnement électromagnétique. Ce qui rajouterait encore au brouillard électromagnétique ambiant, qui surcharge l'atmosphère d'ions positifs, accélère l'évaporation, et perturbe ainsi le climat. Les orages ont lieu habituellement en août après les chaleurs de l'été, et non au mois de mai.

Bien sûr nous avons besoin d'outils de communication, mais ceux-ci doivent prendre en compte la santé des humains, et en amont **le respect de la vie et de toute cellule vivante, qu'elle soit végétale, animale, ou humaine.**

Nous attendons des réponses à nos 4 questions que vous trouverez en gras dans le texte, comme le veut l'envoi d'un courrier recommandé.

Veillez recevoir, Monsieur, nos salutations électroifiées.

La Présidente, Danièle Bovin

Les citoyens éclairés
Maison des associations
18 rue Larnicol
56600 Lanester

contact@lescitoyenseclaires.org
<https://lescitoyenseclaires.org>